

2 au 10
juillet 2016

TRANSAT QUÉBEC
ST-MALO

UN ÉVÉNEMENT DE
VOILE
INTERNATIONALE
QUÉBEC

AVENANT N°1 À L'AVIS DE COURSE

1. Modification articles 9.2 et 9.6

Lire :

9.2 La demande d'inscription (ouverture d'un dossier) d'un bateau sera enregistrée à la date de réception du dossier complet comprenant le formulaire d'inscription (page 1, 2 et 3 de l'annexe 1) dûment rempli et accompagné d'un chèque ou d'une attestation de virement bancaire de 1 500 \$ CAN (TTC) non remboursable et déductible des frais d'inscription. Celle-ci devra parvenir à Voile Internationale Québec avant le **30 avril** 2016.

9.6 Une inscription tardive (après le **30 avril** 2016) pourra être considérée par l'organisateur. En cas d'acceptation, les frais d'inscription seront majorés de 10 %.

2. Modification article 6.2 :

Lire :

Dimanche 10 juillet 2016 13h00

Départ

- Heure et détails à finaliser
- Le moment du départ des multicoques de la Classe Ultime sera décalé de quelques jours au plus tard au mercredi 13 juillet 2016, pour donner lieu à une course poursuite ou à une tentative de record, dont les mesures seront déterminées par l'organisateur.

3. Modification article 24- UTILISATION DES DROITS AUDIOVISUELS

Lire :

L'annexe audio-visuelle sera communiquée avant le **30 avril** 2016

Fait à Québec, le 31 mars 2016

Directeur de course
Damien de Pas